

Rapport des vérificateurs des comptes pour l'année 2019

Conformément au mandat confié par les membres de la section lors de l'Assemblée générale du 6 mai 2019, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels de la section neuchâteloise de Club Alpin Suisse.

Notre contrôle a porté sur l'exercice du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Sur la base des documents présentés, nous avons effectué nos vérifications et procédé à plusieurs sondages. Nous avons pu constater la parfaite tenue de la comptabilité par notre caissier, Jean Messerli.

Les pièces justificatives que nous avons vérifiées correspondent aux écritures et les documents qui nous ont été présentés sont conformes.

Pour l'années 2019, les produits d'exploitations se montent à CHF 107'103.88. Les charges quant à elles s'élèvent à CHF 96'917.88, ce qui donne **un bénéfice pour 2019 de CHF 10'186.-**.

Nous recommandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier et au Comité pour les comptes 2019.

Les vérificateurs remercient Jean Messerli pour son travail et pour son engagement au sein de notre section.

Les Geneveys-sur-Coffrane, le 18 février 2020

Les vérificateurs :

Andrew Munday

Satherine Abplanalp